



ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID19 SUR LE DÉLAI DE PRÉSENTATION DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES AU SEIN D'UN CENTRE DE PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES SEXUELLES (CPVS)

MATHILDE ROUX, CHARLOTTE ROUSSEAU, CHRISTINE GILLES, SAAR BAERT, INES KEYGNAERT, VIRGINIE BAÏ, SERGE ROZENBERG

320 RUE HAUTE, CHU SAINT PIERRE, UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, ZSG, UZ GENT, INTERNATIONAL CENTRE FOR REPRODUCTIVE HEALTH (ICRH), UNIVERSITEIT GENT, URGENCES DES BRUYÈRES, CHU LIÈGE, UNIVERSITÉ DE LIÈGE

L'objectif principal est d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur le délai de présentation des victimes de violences sexuelles au CPVS et de déterminer si le COVID19 est une barrière à leurs dévoilements.

» Méthode

Nous avons analysé et comparé, avant, pendant et après le confinement, la base de données des trois CPVS (Bruxelles, Gand, Liège), remplie de façon prospective à l'admission de chaque victime, du 1/11/17 au 30/09/20, comprenant 3036 victimes, dont 91% sont des femmes et 66% concernent un viol.

» Résultats

Durant le confinement (18/03/20-20/04/20), on observe une baisse de 50% du taux d'admission comparé à la même période en 2019 et en 2018. Pendant le confinement, 18% des victimes se sont présentées au-delà de 72h depuis les faits, alors qu'auparavant, 29% se présentaient au-delà de 72h. Depuis le déconfinement, le taux d'admission réaugmente et le ratio de victimes venues au-delà de 72h est de 32%.

Le risque de délai (au-delà de 72h) est augmenté quand l'auteur des faits est connu (OR: 2,3, IC à 95% 1,9-2,8), s'il s'agit d'un membre de la famille (OR: 2,3, IC à 95% 1,7-3) ou si la victime a moins de 12 ans (OR: 1,6, IC à 95% 1,2-2,2), si elle n'est pas d'origine européenne (OR: 1,6, IC à 95% 1,3-2) ou si elle n'a pas un titre de séjour légal (OR: 3,3, IC à 95% 2,3-4,7).

» Discussion

Ces résultats suggèrent que le confinement peut constituer une barrière de consultation, qui pourrait toucher les patientes les plus fragilisées et le plus en danger de viols répétés.